

BPJEPS

mention « Activités du cyclisme »

Brevet Professionnel de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports

OBJECTIFS

- Acquérir des compétences liées à l'encadrement des activités du cyclisme
- Développer sa capacité de mise en œuvre d'un projet d'animation sportive
- Développer des compétences d'animation sportives auprès de différents profils de pratiquants

CONTENU

UC1 : Encadrer tout type de public

- Environnement institutionnel du sport
- Sources de financements

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation au sein de sa structure d'alternance

- Méthodologie de projet
- Cyclisme santé
- Savoir Rouler À Vélo

UC3 : Conduire une séance ou un cycle d'animation dans les activités du cyclisme

- Fonctionnement du corps humain
- Stades de l'évolution de l'enfants
- Outils de suivi de l'apprentissage du cycliste

UC4 : Mobiliser les techniques de la discipline

- Équilibre, propulsion et conduite
- Sécurité à vélo
- Mécanique

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et en distanciel

- 10 semaines de formation
- Soutenance de projet, rédaction d'un dossier, animation d'une séance pédagogique et encadrement d'un groupe sur un parcours technique

Alternance dans une structure (600 heures)



Cette formation est accessible à toute personne.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Avoir validé les Tests d'Exigences Préalables (TEP)
 - Avoir au moins 18 ans

PUBLIC

Tout public, destiné en priorité à l'apprentissage

DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription à la formation est à effectuer au minimum 1 mois avant les TEP.

DURÉE

600 heures de formation
600 heures en entreprise

TARIF

Frais d'inscription : 100€
Frais des TEP : 90€

Le coût pédagogique de la formation est de **6 500€**.

CONTACT

Pour plus d'informations sur cette formation, veuillez envoyer un mail à g.labbe@ffc.fr

